

Compte-rendu du bureau du 1^{er} octobre 2019

Présents : Lourdes, Guy, Fabienne ; Excusés : Bruno, Dominique, Pascal

1. Trésorerie

Corneliu Iatu vient d'envoyer la liste des 145 inscrits au colloque 2019 ; **Lourdes** va vérifier la liste afin de s'assurer qu'il y a bien trois « inscriptions asrdlf » offertes aux organisateurs.

Une fois la liste établie, la convention pourra être établie, signée par la présidente et Corneliu

Fabienne rédigera un mot pour le site asrdlf expliquant que l'adhésion à l'asrdlf s'effectuant en milieu d'année lors de l'inscription au colloque de juillet permet :

- L'adhésion à la RSAI et à l'ERSA l'année suivante
- La possibilité de participer aux élections pour le CA l'année qui suit (sachant que ces élections s'effectuent avant le colloque)

Pour le paiement via le site :

- **Fabienne** vérifiera avec Catherine l'usage de carte bancaire directement sur le site et le fait qu'on puisse facilement se réinscrire si on oublie son mot de passe (il revient par email si l'adresse email n'a pas changé !)
- On doit ne plus rendre visible la liste détaillant les inscrits au vu de la RGPD, liste qui devra être mise à jour car doublons
- On doit aussi changer la photo du CA et mettre la photo d'Isabelle Thomas pour la réception du prix RSAI

Pascal doit confirmer la disponibilité ou non d'un stagiaire pour la mise à jour du site web/ pour le diagnostic

ATTENTION : Une brève sera envoyée pour expliquer que l'inscription à l'ASRDLF :

- Permet de voter et de se présenter au CA ;
- Permet un accès moins cher au colloque de l'ERSA et de la RSAI.

2. Future présidence du Prix Aydalot/ Prix Aydalot

Fabienne élabore un projet d'appel pour le prix et de calendrier

On pourrait imaginer un diplôme pour le prix Aydalot avec un encadrement

- **Lourdes** va discuter de cela avec Dominique.

3. Colloque

Cyrille prend contact avec Michel Dimou et doit envoyer pour la mi-octobre une annonce à diffuser via **Guy** dans les brèves avec dates, thèmes et planning

Bruno vérifie avec **Lourdes** et Cyrille l'énoncé des bourses jeunes chercheurs afin que ce soit exactement la même procédure (un remboursement contre factures, donc a posteriori, à hauteur maximum de 400 euros) ; en 2020 on propose que l'ASRDLF paye 5 bourses de 400 euros

4. Doctorales

Fabienne

- assure le suivi sur le nombre d'inscrits
- rappeler aux membres du CA qu'ils y sont conviés, qu'il y a le CA le 26 février (date à confirmer), qu'ils seront impliqués dans les encadrements s'ils viennent et que le CA est suivi d'un repas que l'on partage ensemble (et paye soi-même)
- demander comment/où diffuser l'appel aux doctorales et l'appel au prix Aydalot pour « toucher » les écoles doctorales
- **Bruno** vérifie avec les Arrageois et les Canadiens la faisabilité de la session franco-canadienne

5. CA de février

Présenter le futur président du Prix Aydalot

Présenter la procédure pour l'élection des administrateurs

Effectuer un brainstorming sur la possibilité d'organiser un colloque un an sur deux, avec les doctorales chaque année

Discuter de la viséoconférence et autres moyens de diminuer l'empreinte carbone

- Préparer en bureau ces deux discussions

6. Nouveaux statuts

Fabienne : Compte-rendu de l'AG ayant approuvé les nouveaux statuts

Catalina va alors porter les nouveaux statuts à la préfecture de Grenoble, les statuts et le compte-rendu

7. Divers

ERSA : il y a eu 800 à 900 participants ; les listes pourraient être utilisées pour diffuser les infos sur les doctorales, le prix Aydalot et le colloque,

Il est important que le ou la secrétaire financé.e par l'ASRDLF à hauteur de 800 euros soit localisé.e près d'un membre du bureau, de préférence le ou la trésorier.e ou le.la président.e . en fonction de cela, le siège social de l'ASRDLF, actuellement Grenoble, devra peut-être être modifié.